

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **40 (1932)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Assemblée générale du mercredi 11 mai 1932, salle Tissot, Palais de Rumine, à Lausanne.

M. Marius Perrin, président, ouvre la séance à 15 heures en soumettant au vote de l'assemblée cinq candidatures, celles de

M^{me} Thérèse Lichtenberger-Cuénod, à Mulhouse.

MM. Adrien Burnier, représentant de commerce à Lausanne.

Pierre Collet, étudiant à Lausanne.

Henri Mauler-Koch, industriel à Yverdon.

Charles Reymond, avocat à Lausanne.

Les nouveaux membres admis à l'unanimité, le président leur adresse félicitations et souhaits de bienvenue.

Malheureusement la mort nous a pris en 1931 plusieurs membres dévoués : Madame Fernand Tavel, à Lausanne ; M. François Bossel, ancien professeur, à Cugy (Fribourg) ; M. Fritz Cornamusaz, préfet de Payerne ; le Dr Henri Friolet, à Morat ; le Dr Henri Martin, à la Tour-de-Peilz ; M. Eugène Meyer, industriel, à Moudon. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Le rapport présidentiel sur l'année écoulée constate que, si 1931 ne nous a pas accordé de grands succès, il nous a épargné les ennuis. D'intéressants travaux ont été présentés, dont les auteurs ont droit à la reconnaissance de notre asso-

ciation ; la séance de Coppet a fort bien réussi, embellie par un soleil radieux ; comme par le passé, nous avons eu d'excellentes relations avec les sociétés amies ; nos finances ne souffrent pas trop de la crise ; la *Revue historique vaudoise*, pilotée d'une main sûre par M. Eugène Mottaz, lutte vaillamment pour notre cause, mais elle demande à ses abonnés de soutenir leur effort, et aux membres non-abonnés — ils sont trop nombreux — de souscrire un abonnement.

Deuxième rapport : celui du caissier. M. Henri Marguerat lit un résumé des comptes de l'exercice 1931. Le poste essentiel des recettes est le legs de M. François-Louis Bettex, de Combremont-le-Petit, legs qui a augmenté notre modeste fortune de fr. 500.—, convertis aussitôt en un titre sûr. Le total des recettes est de fr. 3,730.10, celui des dépenses de fr. 3,757.73, bouclant par un redû au caissier de fr. 27.63.

Troisième et dernier rapport : celui de la Commission de vérification des comptes. En son nom, M. Charles Blanc propose d'approuver les comptes présentés par le caissier,, en faisant remarquer qu'il y a lieu de défalquer des recettes de l'exercice le montant du legs Bettex et d'ajouter aux dites recettes les fr. 100.— consacrés à l'achat de la belle carte manuscrite du Bailliage de Moudon établie par M. Delhorbe, architecte et déposée dans notre bibliothèque, aux Archives Cantonales. Le boni d'exercice est ainsi de fr. 80.65.

L'assemblée unanime approuve les comptes et donne décharge au caissier et aux vérificateurs. Ceux-ci, MM. Charles Blanc et André Kohler, sont réélus pour 1933 ; M. Jacques Lamunière est élu suppléant.

Une question se pose, celle de savoir si la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie restera inscrite au Registre du Commerce ou si elle demandera sa radiation. Renseignements pris, le Comité est unanime à proposer la radiation, vu que depuis 1912 les sociétés qui n'ont pas un caractère

commercial peuvent exister sans cette obligation, qui entraîne des frais à chaque mutation dans le Comité. L'assemblée, se fondant sur les articles 52 § 2 et 60 du Code civil suisse, décide à l'unanimité que notre association renonce à son inscription au Registre du Commerce, mais continue à exister.

Aucune proposition individuelle n'étant faite, on passe aux communications.

M. *Julien Gruaz*, Conservateur du médaillier cantonal, parle *des plus anciens témoins de notre culture latine*.

La villa rustica romaine, qui succéda aux primitives habitations gauloises de notre pays, s'agrandit avec le domaine dont elle faisait partie. Le colon, bientôt enrichi, l'abandonna aux esclaves et au bétail pour s'installer luxueusement dans la villa urbana. Mais ce luxe n'excluait pas le sens artistique. Yvonand, Cheseaux, Baugy sur Clarens, Vidy près Lausanne, Boscéaz près d'Orbe sont bien connus des archéologues. Quoiqu'on ait sottement détruit au XVIII^{me} et même au XIX^{me} siècle, ce qui reste force l'admiration. Les mosaïques de Boscéaz sont peut-être les plus belles qu'on ait retrouvées au N. des Alpes.

M. Gruaz décrit le luxe décoratif et architectural de ces villas en homme qui a contribué personnellement à les faire connaître. Il souligne l'action civilisatrice des colons qui, en quelques générations, ont fait de nos ancêtres des soutiens fidèles de la force de Rome, et le rôle de l'agriculture dans la civilisation romaine : les plus grands écrivains, Virgile dans les Géorgiques, Cicéron dans le de Senectute magnifient l'heureuse condition du paysan. L'époque des Flaviens et des Antonins étend à tout l'empire les bienfaits de la pax romana.

Parmi les documents dont M. Gruaz illustra son exposé, il y avait une précieuse estampe, seul souvenir qui subsiste de

l'admirable mosaïque découverte en 1778 entre Cheyres et Yvonand et détruite peu après par des paysans convaincus qu'elle recouvrait un trésor. Cette estampe, gravée par Boisly, de Genève, nous avait été obligeamment prêtée pour la circonstance par la Société du Musée d'Yverdon, que nous remercions vivement.

M. Maurice Barbey rend hommage à la science de M. Gruaz et annonce une heureuse nouvelle : la mosaïque dite du Labyrinthe, découverte en 1845 à Boscéaz et qu'on croyait disparue, vient d'être retrouvée. On peut espérer que, comme les trois autres, elle sera bientôt sous un toit protecteur.

Les limites du Comté de Vaud, objet d'une étude de M. Maxime Reymond, sont un problème très difficile à résoudre, vu le peu de documents sur lesquels on peut s'appuyer. La première mention du Comté de Vaud date de 839 ; il se désagrège au début du XI^{me} siècle. Ses limites S. ne sont pas douteuses ; c'est le lac Léman. A l'O. et au N. le Comté s'étendait jusqu'à la Vallée de Joux et à Jougne et comprenait une grande partie du Canton de Neuchâtel. Sa frontière orientale est incertaine : il englobait probablement le Vully, Avenches, peut-être Morat, allant jusqu'au pont de Guminen ; la Gruyère romande et le Pays d'En Haut en faisaient partie.

La sagacité de M. Maxime Reymond a réussi à projeter de la lumière sur cette période fort mal connue. Son travail paraîtra dans la Revue Historique Vaudoise.

Séance levée à 16 h. 45.

H. M.
